

2023/16

**Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Clermont**

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Objet de la délibération**

REMBOURSEMENT D'ASSURANCE SUITE A SINISTRE MAIRIE

L'an deux mil vingt-trois le vendredi 17 mars à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 10 mars 2023, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique DELION, Maire de Rantigny

Etaient présents : Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Bernadette FROGER, Nadine LOZANO, Adjoints au maire, Marie DUHAMEL, Sandrine DUFOUR, Jean Marc FEVRIER, Laurence BOURGUIGNON, Matthieu FREVILLE, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Djillali AISSAOUI, Claudine DEALET, Christian PETIT, Ludovic VINET, Christine PORQUET Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Quentin DELION (procuration à Patrick DAVENNE), Catherine TAMPERE (procuration à Christian PETIT), Christophe PECHEUR (procuration à Sandrine DUFOUR), Sophie JUPIN (procuration à Nadine LOZANO), Sandra VAUTOUR, Denise ORGET (procuration à Dominique DELION).

Les 26 août et 12 septembre 2022, la mairie (la partie annexe dont les travaux venaient d'être achevés) a subi un sinistre sur son circuit électrique. Des matériels électriques et de ventilation ainsi que du matériel technique ont été endommagés.

L'assureur de la commune (GROUPAMA) propose une indemnisation de 9 842,40 euros (avec une franchise à déduire de 600 euros et une indemnité différée sur présentation de factures de 350,58 euros) qui se répartit de la manière suivante :

Remplacement VMC (entreprise RAMERY)	2 941,13€
Remise en état parafoudre et autres travaux (entreprise ELEC)	5 549,83€
Différents matériels	1 351,44€

Le Maire propose d'encaisser la somme de 9 842,40€ (article 7588) et de reverser aux entreprises Ramery et Elec (article 6588) les sommes qui correspondent aux dégâts occasionnés sur leurs matériels comme détaillé ci-dessus.

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de conseillers présents :	17
Votes contre	0

Abstention
Votes pour

0
22

Envoyé en préfecture le 21/03/2023
Reçu en préfecture le 21/03/2023
Affiché le
ID : 060-216005181-20230321-202316-DE

Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Bernadette FROGER, Nadine LOZANO, Catherine TAMPERE (procuration à Christian PETIT), Quentin DELION (procuration à Patrick DAVENNE), Adjoints au maire, Marie DUHAMEL, Christophe PECHEUR (procuration à Sandrine DUFOUR), Sandrine DUFOUR, Jean Marc FEVRIER, Laurence BOURGUIGNON, Matthieu FREVILLE, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Sophie JUPIN (procuration à Nadine LOZANO), Franck CALENDRIER, Djillali AISSAOUI, Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET (procuration à Dominique DELION), Ludovic VINET, Christine PORQUET Conseillers municipaux.

Fait les jour, mois et an susdit
Ont signé le registre les membres présents
Pour extrait conforme
Rantigny, le 20 mars 2023

Le Maire,

Dominique DELION